



Opposition administrative abusive

Par **viracocha**, le **02/12/2013** à **19:22**

[fluo]Bonjour[/fluo]
Ce matin, j'ai reçu un courrier sympathique du Trésor Public m'annonçant une opposition administrative pour un moment de 375 suite, un courrier, qui, apparemment, fait suite à de nombreux avertissements.
Je récapitule l'histoire: en mars ou avril 2013, j'attendais en warning ma femme enceinte devant son lieu de travail, je me suis fait verbaliser par deux agents de police plutôt désagréables et irrespectueux. Je leur ai d'ailleurs souligné leur manque de respect et leur langage un peu grossier. Je n'aurais peut-être pas du car s'ils ont fermé leur bouche, les ennuis ont commencé par la suite. Ils m'ont dit que je recevrais une amende de 135 euros plus une obligation de changer mon permis de conduire car il était trop délabré à leurs yeux. J'ai attendu leur courrier, je ne l'ai jamais reçu. Ni l'amende, ni l'obligation pour le permis. Et un jour, je reçois une amende forfaitaire majorée. Alors, j'ai écrit pour contester en expliquant que j'aurais bien réglé l'amende si je l'avais reçue mais qu'au vu de l'adresse incomplète, cela expliquait peut-être le fait que je n'avais rien reçu. Aussitôt (oui, quand il s'agit de pognon, ils ne perdent pas de temps), j'ai reçu un courrier m'expliquant que ma requête était acceptée et qu'il me suffisait de retourner ce courrier avec un chèque de 135 euros. Ce que j'ai fait, en prenant le soin de faire une photocopie de leur courrier, car je trouvais louche cette façon de faire. Le chèque a bien été encaissé et deux mois plus tard, voilà que je reçois une opposition administrative et je vois que les 135 euros sont désormais considérés comme un acompte. Malheureusement, j'escomptais leur faire un retour par courrier salé, avec la photocopie bien sûr, mais je ne la retrouve pas. Et j'ai 30 jours pour régler sinon ça parle de blocage bancaire... Ca me dégoûte, ça sent la manipulation frauduleuse de l'Etat himself pour nous piquer du pognon. En plus, ça tombe mal, depuis l'époque du fait, je me suis retrouvé au chômage, mes revenus ont diminué. Et 240 euros, c'est une somme. Mais en-dehors de cette somme, c'est l'aspect moral qui me gêne, je suis vraiment déçu et dégoûté. On n'est que des numéros de dossier susceptibles de leur être redevables d'argent au moindre écart et ils utilisent bien les failles du système postal pour nous arnaquer. En plus, on est obligés d'écrire avec accusé de réception, comme avec

certaines organisations lucratives, c'est moche... Les agents de police qui m'ont verbalisé en premier lieu ne devraient pas être des garants de la morale? En-dehors de mes états d'âme, quelqu'un aurait une idée? Je vais les appeler demain matin en tout cas à la première heure. Et, contrairement à l'amende majorée forfaitaire, il n'y a pas d'adresse claire qui indique comment contester ce courrier. Ils te font surtout comprendre en gros que t'as intérêt de payer, je suis sûr qu'un courrier de la mafia doit avoir à peu près le même ton...
Ah oui, ce n'est peut-être qu'un détail mais je leur ai souligné l'adresse exacte et complète lorsque j'ai contesté l'amende forfaitaire, et là j'ai vu qu'ils n'ont même pas pris la peine de modifier l'adresse. Ils ne s'intéressent visiblement qu'aux euros, ils ne font même pas semblant de s'intéresser à nous.
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **03/12/2013 à 06:27**

bonjour
bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre (charte forum)

Par **viracocha**, le **03/12/2013 à 08:28**

Au temps pour moi, j'étais tellement pris par mon histoire en rentrant chez moi que j'en ai oublié les formalités d'usage, qui s'adressent à quiconque et pas seulement envers vos bénévoles soit-dit en passant. Je suis désolé pour ce manque, ce n'est pas mon habitude veuillez bien me croire. Merci pour votre attention.